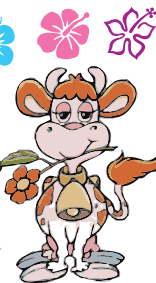


# Frémécourtoisie

www.fremecourt.fr



## La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°15 - Juin 2012

### EDITO

*C'est l'été ! C'est du moins ce que dit le calendrier, mais contredit la météo.*

*Un début d'été que nous avons célébré le 22 juin, sous le signe de la musique avec un concert du groupe "ENTRE POTES FACTORY", avant que le feu de la Saint-Jean ne vienne illuminer la nuit de Frémécourt.*

*Les aînés avaient ouvert le bal le 2 juin, lors d'un repas qui avait ravi l'ensemble des convives.*

*Continuons à maintenir ces flammes de convivialité, de dialogue et de communauté au delà de cette saison.*

*Cette parenthèse estivale sonne l'heure de la fin des cours, des examens pour nos enfants, et d'un repos annuel tant attendu.*

*Un été que nous vous souhaitons actif, reposant, festif, insouciant pour mieux vous ressourcer avant la rentrée de septembre.*

*Aussi, c'est en pensant à ceux qui partent et à ceux qui restent, que l'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été.*

*Votre conseil municipal*

*PS : Durant la période estivale, la mairie assurera des permanences à des jours et heures différents de l'ordinaire. Nous vous conseillons donc de consulter le répondeur téléphonique du secrétariat avant de vous déplacer en mairie.*

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### CANTINE ET GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Les enfants qui sont appelés à bénéficier de la cantine et de la garderie de l'école primaire du village doivent être inscrits ou réinscrit avant la fin de l'année scolaire.

Pour cette démarche, contacter la Mairie.

#### ACCÈS À L'ÉCOLE

Afin de faciliter la fluidité de la circulation lors des entrées et sorties de l'école, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner le long du trottoir de l'église et devant l'école.

#### TRANSPORT SCOLAIRE LIGNE DE BUS RÉGULIÈRE

Pour l'année scolaire 2012/2013 les demandes de carte de transport OPTILE (concerne les jeunes de moins de 18 ans, utilisée uniquement pour les trajets scolaires à raison d'un aller et retour par jour) doivent être transmises avant le **13 juillet 2012** à : CEOBUS, 35 rue des Fossettes, 95650 Génicourt.

Les formulaires de demande peuvent être retirés en Mairie.

Pour toutes questions concernant cette carte de transport, vous pouvez contacter le service clientèle au 01.34.42.72.74. Suite à l'interrogation de plusieurs familles du village, il est précisé que la commune ne prévoit pas de subvention pour ces frais de transport.

#### TRANSPORT SCOLAIRE EN ILE DE FRANCE

Les demandes de carte de transport IMAGINE R (concerne les étudiants de moins de 26 ans se déplaçant en Ile de France) doivent être formulées auprès de l'Agence Imagine R de Cergy-Préfecture.

Tél. : 09 69 39 55 55 - Site web : [www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com)

#### RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Tous les français atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Désormais ces jeunes disposent d'un délai de trois mois, à compter de la date de leurs 16 ans, pour accomplir cette démarche.

#### TRAVAUX

Une tranche de travaux de raccordement au tout à l'égout a été réalisée dans le Chemin Eric Teyssot et le Chemin de la Butte à Samson. Une dizaine de maisons ont ainsi pu être raccordées à ce réseau. Coût des travaux : 100 000 €.

#### OUVERTURE PARTIELLE DE LA CHASSE

Afin de permettre le tir de sélection et la diminution des dégâts aux cultures agricoles, il est proposé une ouverture spécifique de la chasse pour les espèces et les périodes suivantes :

- chevreuil et daim du 01/06/2012 à l'ouverture générale ;
- cerf du 01/09/2012 à l'ouverture générale ;
- sanglier du 01/06/2012 à l'ouverture générale.

L'arrêté préfectoral déterminant les conditions d'application de ces dispositions est consultable en Mairie.

## INFORMATIONS PRATIQUES COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



### Il est rappelé aux Frémécourtois :

- que le ramassage des ordures ménagères ayant lieu le JEUDI MATIN, vous devez sortir vos poubelles le mercredi soir et les rentrer dès le passage du camion-benne ou dès votre retour au domicile en soirée.
- que le ramassage des bacs de tris sélectifs ayant lieu le VENDREDI MATIN (collecte hebdomadaire alternée entre bac jaune associé au bac bleu, et bac vert), vous devez sortir ces bacs le jeudi soir et les rentrer dès le passage du camion-benne ou dès votre retour au domicile en soirée.

En aucun cas, vous ne devez laisser vos bacs de tris sélectifs dans la rue toute la semaine. Ce n'est ni esthétique, ni hygiénique !

De plus, la prochaine collecte des "Encombrants" aura lieu le 11 octobre 2012. Donc, pour ceux qui décident de réaliser un grand "nettoyage" ou qui déménagent, nous vous demandons de transporter vos "encombrants" à la déchetterie de Marines avec votre véhicule. Les rues et chemins de Frémécourt ne sont pas des "poubelles" !

Pour votre information, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Marines :

- **Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)** : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Mercredi de 14h à 19h - Vendredi de 14h à 19h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Dimanche de 9h à 12h.
- **Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)** : Lundi de 14h à 17h - Mercredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Dimanche de 9h à 12h.

### BRÛLAGE À L'AIR LIBRE (extrait de l'arrêté préfectoral du 29/08/79 modifié le 07/02/96 version novembre 2008)

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

L'incinération des ordures ménagères et autres déchets est également interdite en dehors des établissements spécialisés créés à cet effet et des établissements hospitaliers ou assimilés.



### RIQUES SANITAIRES CONSÉCUTIFS AUX CONTACTS AVEC DES CHENILLES

Des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont actuellement observées en Ile-de-France, comme chaque année à la même période. L'Agence Régionale de Santé rappelle à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid ou les zones à proximité des arbres infestés et met en place un dispositif de surveillance des troubles sanitaires liés à une exposition à ces chenilles.

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et peuvent provoquer de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, ou encore des difficultés respiratoires. Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé recommande des mesures de prévention simples, à la portée de tous :

- ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nids ;
- éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade ;
- en cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements ;
- bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer) ;
- éviter de faire sécher du linge à côté des arbres infectés.

En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas d'antécédents allergiques.

## IDÉES DE SORTIES MANIFESTATIONS DU VEXIN



Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95 450 Théméricourt  
Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : [www.parc-naturel-vexin.fr](http://www.parc-naturel-vexin.fr)
- **de l'Office de Tourisme du Val de Viosne** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines  
Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : [www.ot-valdeviosne.fr](http://www.ot-valdeviosne.fr)

### BROCANTES, FOIRES À TOUT ET AUTRES MANIFESTATIONS DU VEXIN ET ALENTOUR :

Buhy : 01 juillet	Chaussy : 01 juillet	Montreuil-sur-Epte : 01 juillet
Frémainville : 08 juillet	Magny-en-Vexin : 21 et 22 juillet	Théméricourt : 02 septembre
Le Perchay : 09 septembre	Magny-en-Vexin (foire à tout) : 09 septembre	
Mériel : 09 septembre	Pontoise : 23 septembre	Frouville : 30 septembre
Presles : 30 septembre	Santeuil : 30 septembre	

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi : de 16h00 à 18h00
  - Mercredi : de 16h00 à 18h00
  - Jeudi : de 10h00 à 12h00
  - Vendredi : de 10h00 à 12h00
  - Samedi : de 11h00 à 12h00
  - M<sup>me</sup> le Maire reçoit sur rendez-vous
- Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 01 34 66 64 15**  
**Email : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr) - Site : [www.fremecourt.fr](http://www.fremecourt.fr)**

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité